

Le RDV infectieux Covid-19 de l'URPS MLB

n° 4 - La vaccination arrive au cabinet! du 17 février 2021

Échanges informels entre Dr Cédric ARVIEUX, infectiologue au CHU de Rennes & Dr Thierry LABARTHE, médecin généraliste élu de l'URPS MLB

Chers collègues,

En ce début d'année 2021, avec le rush observé en matière de vaccination Covid-19, nous avons repris nos points réguliers avec nos collègues infectiologues du CHU de Rennes. L'intérêt pour ces informations échangées, entre confrères de la ville et de l'hôpital, est réellement partagé des deux côtés!

Malgré le caractère fluctuant de nos perceptions et des actualités liées à la Covid-19, nous avons décidé de vous diffuser ces « points infectieux » synthétisant ces « discussions éphémères ». Nous espérons que vous y trouverez des informations utiles, et nous vous invitons à garder à l'esprit qu'il s'agit d'échanges informels à un instant T...!

Ces échanges s'inscrivent dans la lignée de la lettre d'information des infectiologues bretons, dont le premier numéro spécial Covid-19 avait été diffusé le 27 octobre 2020 (lettre que vous pouvez retrouver en ligne).

Bonne lecture, Dr Thierry Labarthe

Après plusieurs semaines de patience, voire de frustration, la grande actualité concerne l'arrivée des vaccins AstraZeneca dans les cabinets de médecine de ville, qui seront réservés dans un premier temps à la vaccination de tous les soignants de moins de 65 ans et de nos patients âgés de 50 à 64 ans présentant des comorbidités.

Nous profitons de ce rendez-vous infectieux du 17/02/2021 pour vous proposer en guise de conclusion un point pratique sur les modalités de vaccination au cabinet.

Rappelons qu'en parallèle de ses rendez-vous infectieux, votre URPS travaille avec les infectiologues bretons à l'organisation de webinaires, auxquels seraient conviés les Médecins Libéraux bretons.

Pour que ces rendez-vous puissent répondre au mieux à vos demandes et à vos préoccupations, nous vous remercions de nous remonter toutes vos questions à l'adresse infocorona@urpsmlb.org!

L'épidémie et les variants

- Cette semaine, l'épidémie semble stagner à un niveau élevé. C'est ce même fond que l'on constate depuis la fin du deuxième confinement.

Au niveau régional : le nombre d'hospitalisations dans le 35 demeure très élevé (sommet dépassé par rapport au pic enregistré lors de la 1e vague, soit trois fois plus de patients hospitalisés qu'à l'acmé de la première vague). Taux moins élevé dans les autres départements bretons.

La déconnexion entre le nombre d'hospitalisations et d'entrées en réanimation perdure (pour mémoire, cf. le rdv infectieux de l'URPS MLB n°3 du 10 février 2021). Il convient toutefois de rester vigilants!

- Sur la progression des variants : confirmation de la perspective qu'ils vont certainement devenir majoritaires, du fait d'une transmission accrue, avec des profils de patients hospitalisés identiques, sans qu'il apparaisse de signal puissant de cas plus graves qu'avec le virus primitif.

La vaccination

- Au sujet de la priorisation des publics cibles : en l'état actuel, du fait de la forte demande, nous ne pouvons que déplorer que c'est l'accès aux créneaux horaires et à la prise de rdv qui semble régir la vaccination dans les centres de vaccination. Avec le développement de la vaccination en cabinets, par la médecine de ville, nous espérons que l'établissement de listes de patients « très prioritaires » par chacun au sein de sa patientèle permettra une meilleur priorisation des personnes très à risque.

La hiérarchie des patients à vacciner doit redevenir un « choix médical », et non plus être guidée par « le choix issu de la fracture numérique et sociale ». En Ile-de-France, plus précisément en Seine-Saint-Denis, des plages de rdv n'apparaissent pas sur le logiciel de prise de rdv en ligne, car elles sont réservées aux médecins pour adresser directement leurs patients précaires, qui restent également une population des plus vulnérables au cours de cette épidémie.

- AstraZeneca : en écho à la médiatisation des effets secondaires (de type syndromes grippaux), évoquée la semaine dernière (cf. le rdv infectieux de l'URPS MLB n°3 du 10 février 2021), les données indiquent que ces réactions sont inversement corrélées à l'âge, c'est-à-dire qu'elles concernent surtout les jeunes.

Ces éléments se retrouvent d'ailleurs dans une publication de The Lancet du 19/12/2020 : cf. en particulier la figure 3 « Solicited systemic adverse reactions in the 7 days after prime and boost doses of standard-dose vaccine, by age » présentée en page 10 de cet article consultable en ligne.

Les remontées du terrain évoquent une apparition des effets secondaires moins de 24 heures après l'injection, et une disparition des symptômes sous 48 heures. Précisons qu'environ 30 % des soignants vaccinés au CHU de Rennes avec AstraZeneca n'auraient développé aucun effet secondaire, chiffre atteignant 50% si l'on tient compte des effets fugaces et non-invalidants (moyenne d'âge de 34 ans).

En pratique, pour limiter les nuisances sur l'exercice des vaccinés avec AstraZeneca, il peut être recommandé de privilégier une vaccination en fin de semaine, ou d'éviter que tous les confrères d'un cabinet soient vaccinés le même jour.

Pour la 2^e dose AstraZeneca, la doctrine prévoit toujours une nouvelle injection après 9 à 12 semaines. Notre collègue confirme des données d'études en cours qui laisseraient à penser qu'un chiffre proche de 90% est attendu...

Rappelons qu'en l'absence de données sur cette catégorie de population, le vaccin AstraZeneca n'est pour le moment pas indiqué aux + 65 ans, mais que des études complémentaires sont en cours, dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

- Sur la vaccination des personnes déjà infectées par le SARS-CoV-2 : signalons un nouvel avis de la HAS du 12/02/2021 consultable en ligne, qui « confirme l'attente des 3 mois minimum, recommande de se rapprocher des 6 mois et de n'utiliser dans ce cas, qu'une seule dose de vaccin ».

- Pfizer / Moderna / AstraZeneca, quid des équivalences entre vaccins ? En l'absence d'études comparatives entre les différents vaccins sur le marché, il n'est pas possible de se prononcer ou de privilégier un vaccin plus qu'un autre, en attendant les résultats d'études plus complètes.

L'enjeu actuellement est de vacciner le maximum de gens, en priorisant les populations ciblées avec les indications des vaccins actuellement à notre disposition!

Attention : pour l'heure, le rappel doit être fait avec le même vaccin que celui injecté pour la 1e dose!

En cas de variants, des combinaisons de rappel avec un vaccin ayant un autre vecteur sont en études : 2 injections AZ + rappel Spoutnik V par exemple.

Spoutnik, vaccin en deux doses avec deux vecteurs adénoviraux différents a déposé une demande à l'EMA, ainsi que le vaccin Johnson and Johnson en unidose.

Point pratique : La vaccination au cabinet devient possible... pour certains patients !

- A compter du 25 février 2021, AstraZeneca pourra être utilisé au cabinet pour la vaccination des personnes de 50 à 64 inclus atteintes de comorbidités.

Les commandes sont désormais fermées pour recevoir des vaccins la semaine du 25 février. Néanmoins, vous pourrez réserver du lundi 22 au mercredi 24 février vos flacons, pour la semaine du 01/03/2021. Chaque médecin en ayant fait préalablement la demande pourrait se voir attribuer « 2 ou 3 flacons maximum en fonction de la consommation et du nombre de doses livrées » d'après une note DGS du 12/02/2021.

- Procédure de commande des vaccins AstraZeneca par les médecins :
 - Le médecin doit se rattacher à une officine de référence de son choix (une seule fois, mais qui vaudra pour les suivantes) : sur demande, en allant voir son pharmacien.
 - 2. La commande du médecin sera saisie par le pharmacien, dans un portail de télédéclaration : ouvert chaque semaine, du lundi au mercredi seulement, en vue d'une livraison des vaccins la semaine suivante
- En matière d'organisation des rendez-vous au cabinet, la note DGS précitée du 12/02/2021 évoque deux scénarios:
 - soit assurer l'ensemble des 10 vaccinations par flacon dans les 6 heures suivant le retrait du flacon (car le vaccin se conserve 6 heures à température ambiante);
 - o soit assurer les vaccinations sur les 48 heures suivant l'ouverture du flacon (sous réserve de disposer d'un réfrigérateur qualifié et contrôlé à +2°+8°C).

Pour retrouver toute la marche à suivre, ainsi que les modalités d'enregistrement de chaque vaccination dans le téléservice Vaccin Covid ou encore le mode de rémunération, nous vous invitons à consulter une actualité Ameli en ligne du 16/02/2021.

Pour plus d'informations sur le vaccin AstraZeneca et sur les précautions à prendre, nous vous invitons à consulter en ligne la fiche pratique établie par le Collège de la Médecine Générale le 11/02/2021.

- Bref rappel des populations éligibles à la vaccination au 17/02/2021 :

Catégorie de population éligible	Vaccin indiqué, et lieu de vaccination possible
Tous les professionnels de santé au sens large, les aides à domicile au service de personnes handicapées ou âgées, les pompiers	+ 65 ans : Pfizer ou Moderna - 65 ans : AstraZeneca (sauf si 1ere injection Pfizer ou Moderna) Centre de vaccination, ou lieu de travail
+ 75 ans	Pfizer ou Moderna Centre de vaccination, ou EHPAD, ou USLD
Personnes vulnérables à très haut risque de formes graves	Pfizer ou Moderna - 65 ans : AstraZeneca possible (sauf si 1ere injection Pfizer ou Moderna) Centre de vaccination, ou cabinet de ville
50 - 64 ans avec comorbidités	AstraZeneca Cabinet de ville ou centre de vaccination
Personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées, de moins de 65 ans	AstraZeneca Dans leur établissement d'accueil

(source : ARS Bretagne, ministère de la Santé)

NB: en l'état actuel, les patients âgés de 65 à 75 ans ne sont pas encore éligibles à la vaccination... à l'exception des patients vulnérables à très haut risque de formes graves.

- Retrouvez en ligne la cartographie des centres de vaccination en Bretagne, réalisée et mise à jour par les URPS de Bretagne

Retrouvez les précédents n° du RDV infectieux Covid-19 de l'URPS MLB sur notre site :

- n°3 Epidémie et vaccination en Bretagne, du 10 février 2021 : en suivant ce lien
- n°2 Vaccination et épidémie en Bretagne, du 3 février 2021 : en suivant ce lien
- n°1 La Vaccination en Bretagne, du 27 janvier 2021 : en suivant ce lien

Si vous ne recevez pas encore directement nos newsletters, et que vous souhaitez vous inscrire :

écrivez-nous à l'adresse contact@urpsmlb.org!